

Interpellation Bernard Borel
au nom du groupe verts-es et ouvert
Exposition des enfants aiglons aux produits phytosanitaires : que sait-on ?

En préambule, je tiens à affirmer que cette interpellation ne cherche pas à stigmatiser un groupe professionnel, à savoir celui représentant les métiers de la terre, pour qui j'ai une estime réelle et dont je sais le rôle vital qu'il joue, mais bien à apporter un nouvel élément dans une discussion essentielle et qui en l'occurrence touche à la santé.

Ceci dit et comme l'a déjà démontré la littérature scientifique, les populations vivant à proximité de terres agricoles sont exposées aux pesticides de diverses manières, par le biais de la dérive de pesticides dans l'air, éventuellement aussi par des résidus présents sur les vêtements et rapportés au domicile, ou encore de la nourriture qu'elles consomment. On sait aussi que cette exposition peut affecter l'appareil respiratoire (il n'y a qu'à voir comment les ouvriers viticoles « s'harnachent » pour pulvériser ces produits et ils ont bien raison !). Des études faites à l'étranger ont montré que les produits phytosanitaires affectent en particulier des groupes de personnes vulnérables, comme les enfants.

Une récente étude¹ faite dans le Valais, à la demande du gouvernement et grâce à son financement, est passée un peu sous les radars médiatiques. Si elle laisse encore beaucoup de questions en suspens -ce qui est normal pour une telle investigation-, elle fournit des observations qui doivent nous interpellier. Elle a été menée dans trois villages de la plaine du Rhône valaisanne, en prenant des mesures à 4 périodes, à savoir, en janvier (moment de « pause » hivernale) puis 3 fois entre avril et juin, moment de la plus grande utilisation de pesticides. Elle a ciblé des enfants d'âge scolaire qui ont porté des bracelets mais chez qui des échantillons d'urine ont aussi été prélevés. On apprend, entre autres que, sur les 81 pesticides testés, 36 ont été trouvés dans les bracelets des enfants au cours d'au moins une période. Les fongicides représentent les pesticides les plus fréquemment détectés dans les bracelets individuels au total, suivis par les herbicides. Cela a un lien direct avec l'utilisation de ces produits dans ces cultures d'autant que le nombre de pesticides détectés dans les bracelets des enfants est passé de 18 lors de l'évaluation de référence en janvier à 29 au cours de la dernière période en juin. Plus inquiétant encore, certains pesticides, interdits en Suisse depuis quelques années en raison de leur possible atteinte à la santé, ont été retrouvés sur les bracelets.

Les biomarqueurs urinaires de pesticides ont été détectés dans l'urine de tous les enfants au cours d'au moins une évaluation.

Si, comme le souligne l'étude, fort heureusement, les enfants n'ont pas présenté de symptômes respiratoires graves, il n'en reste pas moins que le nombre d'enfant en présentant a passé de 10% à 20% entre la période hivernale (où pourtant les enfants ont habituellement plus d'infections respiratoires banales), et la période de haute pulvérisation de pesticides (où habituellement les enfants sont moins symptomatiques).

Interpellé par quelques aiglons, en particulier riverains de Vers Pousaz, inquiets des fumigations par hélicoptères ou près de leur domicile, et fort des conclusions de l'étude valaisanne citée,
je me permets de poser les questions suivantes :

¹

Exposition aux Pesticides par l'Air et Santé Respiratoire des Écoliers en Valais (PARVAL) :
Auteurs : Lucienne Zinsstag, Anouk Petitpierre, Aline Berweger, Noémie Pidoux, Christine Dalla Pola, Dr Medea Imboden, PD Dr Christian Schindler, Prof. Nicole Probst Hensch, Prof. Samuel Fuhrimann*

1. *Quelle réglementation définit la distance entre des habitations, à Aigle, et les cultures traitées par des produits phytosanitaires selon le mode d'application?*
2. *Comment peut-on s'assurer que ces distances sont respectées lors des fumigations aériennes ?*
3. *Ne serait-il pas judicieux de susciter une étude similaire ou complémentaire à celle faite au Valais pour documenter le risque effectif ou non pour la population, en particulier la plus vulnérable, à savoir les enfants ?*
4. *De manière plus général, cette étude ne devrait-elle pas relancer l'idée que, pour le moins, les vignes et les terres agricoles appartenant à la Commune soient progressivement cultivées selon un principe plus respectueux de la biodiversité mais aussi de la santé humaine et s'inscrivant dans le plan climat communal?*

Merci de répondre dans les temps prévus par le règlement

Aigle début septembre 2025

Pour les verts-es et ouvert : Bernard Borel

Françoise Goy

